

Chargé de mission Handicap et maintien dans l'emploi



Offre n° O978230300970388

Publiée le 13/03/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE SAINT PAUL

CS 51015

97864 Saint paul Cedex

Lieu de travail : Saint paul Cedex

Poste à pourvoir le : 24/04/2023

Date limite de candidature : 18/04/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Santé, sécurité et conditions de travail > Santé, sécurité et conditions de travail

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Attaché principal

Attaché hors classe

Directeur (grade en extinction)

Ingénieur

Ingénieur hors classe

Ingénieur principal

Métier(s) : Conseiller ou conseillère en prévention des risques professionnels

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Oui

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

- Pilotage de la politique Handicap et maintien dans l'emploi de la collectivité en lien avec les orientations stratégiques définies par L'Autorité Territoriale
- Pilotage de la convention signée avec le FIPHFP
- Force de proposition auprès des élus et de l'encadrement en matière de projets innovants et de diffusion des savoirs et bonnes pratiques en matière de Handicap et de maintien dans l'emploi
- Structuration d'un réseau interne d'animation et de suivi de la politique Handicap et maintien dans l'emploi de la collectivité

Temps complet 35h - recrutement par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude) ou contractuel (article L332-14 du Code Général de la Fonction Publique)

Missions / conditions d'exercice :

Définition, animation et suivi des politiques d'insertion des travailleurs porteurs de handicap au sein de la collectivité en coordination transversale avec les autres agents du Service Santé Prévention, les autres services de la Direction des Ressources Humaines et l'ensemble des encadrants de la collectivité.

- Réalisation du bilan et de l'évaluation de la politique Handicap et participation aux contrôles du FIPHFP
- Mise en œuvre d'un plan de communication et d'information en matière de handicap et de maintien dans l'emploi au sein de la collectivité
- participation et développement d'un réseau partenarial sur la thématique du handicap et du maintien dans l'emploi en interne et en externe
- suivi administratif et financier des dossiers sur la thématique handicap

Profils recherchés :

- Niveau Bac+3 et plus
- Connaissance de la réglementation en matière de santé sécurité du travail dans la Fonction Publique Territoriale
- Maîtrise des dispositifs FIPHFP à mobiliser pour les agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
- Capacité à travailler en mode projet et en partenariat
- aisance relationnelle
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Expérience sur un poste similaire souhaitée

Contact

Contact : 0262704330

Informations complémentaires :

Merci d'adresser votre lettre de candidature, vos Cv et copies de diplômes à Monsieur Le maire par mail à service.recrutement@mairie-saintpaul.fr au plus tard le 18/04/2023.

Merci de mentionner dans l'objet de votre lettre de motivation l'intitulé du poste ainsi que la référence de l'offre.

Les fonctionnaires devront joindre à leur candidature leur dernier arrêté de situation administrative.

Les lauréats de concours devront joindre leur justificatif de réussite au concours.

Les candidats non titulaires devront impérativement joindre une copie de leurs diplômes.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE.

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.